

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS de RELIZANE
NIF : 424024000048285

Avis De Pré-Qualification

Suite aux résultats du jugement des offres candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint N°10/2026 paru au Journaux (EL DJOMEHOURIA en langue arabe en date du 16/04/2026) et (LE CAP DZ en langue Française en date du 16/04/2026),

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 A EL KHALLAFI COMMUNE SIDI SAADA

Avis Direction des équipements public de la wilaya de relizane, Les bureaux d'études pré-qualifiés sont les suivants :

N°	BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE	N°	BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE
01	MODJANE MALIK	15	GROUPEMENT TALYA DJAMEL+BEN MASAOUD OMAR +BOUSKAK MOHAMED GERANT BOUSKAK MOHAMED
02	GROUPEMENT FELLAHI ELHADJ MOHAMED +TAHRI AIMED EL DINNE GERANT FELLAHI ELHADJ MOHAMED	16	BEN ALI SOUAD
03	EL HAOUARI ABDEL DJALIL	17	GROUPEMENT TAHRAT DJAMILA +BENZAIR MOHAMED GERANT TAHRAT DJAMILA
04	BRAHIMI GHANEM	18	BEN ALI MOHAMED AMINE
05	MEKTEB EL HANDASSA TLEMCEN MHT	19	GROUPEMENT AROUSSI MOHAMED EL AMINE+ HADOUCH KARIMA GERANT AROUSSI MOHAMED EL AMINE
06	EL ARBI BEN HADJERR SAADA	20	GROUPEMENT BEDAWANI MOSTAFA + MEKHANEK ABDEALLEH GERANT BEDAOUANI MOSTAFA
07	BOUDHANNE AHMED	21	GROUPEMENT SEGHER ABDELRAHMAN +BOUHADA ILYAS GERANT SEGHER ABDELRAHMAN
08	GROUPEMENT ATATFA TAHA NADJI +CHERIFI MOHAMED RAFIK GERANT ATATFA TAHA NADJI	22	GROUPEMENT BEN M'AMER AIMED EL DINNE +BOUDJENAN ELHADJ AHMED GERANT BEN M'AMER AIMED EL DINNE
09	GROUPEMENT BENHALOUIA AHMED +GHRIBALLAH HABIB GERANT BENHALOUIA AHMED	23	BELMOKHETAR MALIKA
10	GROUPEMENT MEFLAH HADJ MOHAMED EL AMINE +CHENINI ABDELHAMID GERANT MEFLAH HADJ MOHAMED EL AMINE	24	HAMAMA AMINA
11	GROUPEMENT DAOUDI BOUABDELALLAH +BELLAL NADJET GERANT BELLAL NADJET	25	BENYAHIA OTHMAN
12	GROUPEMENT CHENAFI NAZIH +MERRARI MOHAMED GERANT MERRARI MOHAMED	26	GROUPEMENT HENNI HODAIFA +NABER MOHAMED GERANT HENNI HODAIFA
13	BEKHADA SAMIR	27	RAHOU HICHAM
14	GROUPEMENT MAHI TAHAR +CHEBOUTI MOHAMED GERANT MAHI TAHAR	/	/

Les bureaux d'études pré-qualifiés sont invités à remettre les offres techniques, prestations et les offres financières du projet cité ci-dessus dans un délai de 15 jours conformément aux clauses du cahier des charges.

Les offres, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.

- Une enveloppe contenant « offre technique » comprenant les pièces exigées dans le cahier des charges.
 - Une enveloppe contenant « l'offre prestations » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
 - Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.
- Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE la wilaye de RELIZANE

« Soumission à ne pas ouvrir »

AVIS DE CONCOUR NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°10/2026

(Offre technique, Prestation et Offre financière)

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème}** jour avant **11:00** heures, a compter de la date de la première parution de l'avis de pré-qualification au BOMOP ou les journaux national .

L'ouverture des plis des offres techniques est prévue le même jour de dépôt des offres à **11:00** heures .Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine celle – ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires. au siège de la direction des équipements public de la wilaya de Relizane